

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:

Sert, ingénieurs-conseils S.A., Lausanne
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:

Geos Ingénieurs-Conseils S.A., Carouge
3.

Contrat de fusion du:

08.08.2006
4.

Echéance de préavis des créances:

19.03.2007
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Geos Ingénieurs-Conseils S.A., route de Drize 7,  
1227 Carouge
6.

Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.
7.

Remarques: Effet rétroactif au: 01.01.2006. Geos Ingénieurs-Conseils S.A. détenant la totalité du capital-actions de Sert, ingénieurs-conseils S.A., les deux sociétés informent leurs créanciers conformément à l'article 25 de la loi fédérale du 3 octobre 2003 sur la fusion, que la première garantira leurs créances s'ils l'exigent dans le délai imparti ci-dessus.

Gross & Associés  
1001 Lausanne
- (03709480)